

MARDI LE 10 FÉVRIER 2009

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE
du Conseil municipal tenue le 10 février 2009 à 19h
VILLE DE SAINT-QUENTIN

PRÉSENT-E-S: Le Maire suppléant Rodrigue Levesque; les conseillères Nicole Somers, Marie-Josée Thériault et Jocelyne Bossé.

AUSSI PRÉSENTES: Suzanne Coulombe, Directrice générale/Greffière et Linda Borris, secrétaire administrative.

Le Maire suppléant appelle l'assemblée à l'ordre et récite une prière.

RÉSOLUTION 2009-20

Il est proposé par la conseillère Nicole Somers et appuyé de la conseillère Jocelyne Bossé, que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2009-21

Il est proposé par la conseillère Marie-Josée Thériault et appuyé de la conseillère Jocelyne Bossé, que le **procès-verbal de la réunion régulière du 13 janvier 2009**, soit adopté tel que présenté. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2009-22

Il est proposé par la conseillère Nicole Somers et appuyé de la conseillère Marie-Josée Thériault, que les **factures du mois de janvier 2009** des comptes ci-dessous, soient approuvées telles que présentées :

Compte général	216 641,27\$	
Salaires de janvier 2009	42 066,67\$	
Compte eau et égouts	<u>7 428,65\$</u>	
Total payé en janvier 2009	266 136,59\$	VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2009-23

Il est proposé par la conseillère Nicole Somers et appuyé de la conseillère Marie-Josée Thériault, que le **procès-verbal de la réunion spéciale du 21 janvier 2009**, soit reçu tel que présenté. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2009-24

Il est proposé par la conseillère Jocelyne Bossé et appuyé de la conseillère Nicole Somers, que les **procès-verbaux des réunions ordinaires du 13 janvier 2009 et 27 janvier 2009**, soient reçus tels que présentés, avec les modifications en page 2 du procès-verbal du 27 janvier 2009, relativement au retrait de la réunion et retour en réunion des conseillères Nicole Somers et Marie-Josée Thériault. VOTE UNANIME.

AFFAIRES DÉCOULANT DE LA RÉUNION DU CONSEIL DU 13 JANVIER 2009

RÉSOLUTION 2009-25

Il est proposé par la conseillère Jocelyne Bossé et appuyé de la conseillère Marie-Josée Thériault, que l'offre de la **Société de Développement Régional**, au cout* de 50 000,00\$, en vue de la **conception des plans et devis de quatre parcs (Parc Hector Savoie, Parc de l'Hôtel de Ville, Parc du Centenaire et Parc Arthur Parent)**, soit acceptée telle que présentée. VOTE UNANIME.

.../2

RÉSOLUTION 2009-26

Il est proposé par la conseillère Nicole Somers et appuyé de la conseillère Marie-Josée Thériault, que **M. Jean-Guy Durepos, soit embauché au poste saisonnier temporaire de journalier aux travaux publics** de la Ville de Saint-Quentin, pour la période de mai à septembre 2009, au salaire fixé pour ce poste. VOTE UNANIME.

AFFAIRES DÉCOULANT DE LA RÉUNION DU CONSEIL DU 27 JANVIER 2009**RÉSOLUTION 2009-27**

Il est proposé par la conseillère Nicole Somers et appuyé de la conseillère Jocelyne Bossé, que les **sous-politiques de la politique sur la santé et la sécurité au travail nos 2008-24L et 2008-24N**, portant sur l'inspection des lieux de travail et sur l'enquête des accident/incident soient adoptées telles que présentées. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2009-28

Il est proposé par la conseillère Jocelyne Bossé et appuyé de la conseillère Nicole Somers, qu'un **permis de colporteur** soit émis, au cout* de 100,00\$, du 28 janvier 2009 au 28 février 2009, pour le compte de **M. Yvon Haché de Shippagan**, en vue de la vente de poissons et fruits de mer sur la rue Canada, et ce, en vertu de l'arrêté no 07-90-03 sur les colporteurs. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2009-29

Il est proposé par la conseillère Marie-Josée Thériault et appuyé de la conseillère Nicole Somers, qu'un **permis de colporteur** soit émis, au cout* de 100,00\$, du 28 janvier 2009 au 28 février 2009, pour le compte de **M. Jean-Marie Doucet de Dundee**, en vue de la vente de poissons et fruits de mer sur la rue Canada, et ce, en vertu de l'arrêté no 07-90-03 sur les colporteurs. VOTE UNANIME.

AFFAIRES NOUVELLES**RÉSOLUTION 2009-30**

Il est proposé par la conseillère Marie-Josée Thériault et appuyé de la conseillère Nicole Somers, que le **cautionnement annuel des employé-e-s** de la Ville de Saint-Quentin, conformément à l'arrêté no 8-96-1, soit établi ainsi :

- Suzanne Coulombe, Directrice générale/Greffière	10 000,00\$	
- Roger Cyr, Directeur des finances et opérations	10 000,00\$	
- Claire Bossé, Directrice des Loisirs et Vie communautaire	10 000,00\$	
- Francine Thériault, adjointe administrative	10 000,00\$	
- Linda Borris, secrétaire administrative	10 000,00\$	
- Marthe Parent, réceptionniste	10 000,00\$	
- Michel Perron, contremaître aux travaux publics	10 000,00\$	VOTE UNANIME.

AJOURNEMENT

Il est proposé que la réunion régulière soit ajournée à 19h35.

Suzanne Coulombe, Greffière

Rodrigue Levesque, Maire suppléant